

Didier Le Gac

Député
3^e circonscription du Finistère



didier.legac@assemblee-nationale.fr • www.didierlegac.bzh

Communiqué de presse

28 janvier 2025

Incendie criminel à la coopérative Evel'Up : la réaction de Didier Le Gac

Le député Didier Le Gac dénonce les dégradations très violentes dont a fait l'objet le siège de la coopérative agricole Evel'up le week-end dernier.

Cette tentative d'incendie qui a occasionné plusieurs centaines de milliers d'euros de dégâts constitue une agression très inquiétante à l'égard des agriculteurs bretons et au-delà de tous ceux qui entreprennent dans notre région.

La radicalité et la violence dans le débat public sont intolérables. Ces actes extrêmes n'ont pas leur place dans notre République et doivent être fermement condamnés.

Rien ne justifie la violence, encore moins les actes criminels, au risque de mettre en péril la cohésion de notre territoire. Aucun désaccord idéologique ne peut justifier une telle escalade.

C'est pourquoi le député espère que les auteurs de tels actes seront rapidement appréhendés et condamnés.

Contact Didier Le Gac : 06.73.39.59.17 – didier.legac@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire : 02.98.33.02.20 – 11 rue de Kerzouar – BP 30089 – 29290 Saint-Renan